

Concertation continue
Réunion publique

5 juillet 2022



Aurélie PICQUE

Modératrice



Déroulé de la présentation

- Les intervenants et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- Les grands enjeux de PariSanté campus
- La concertation préalable et la concertation continue
- Echange avec le public
- Avancement du projet et prochaines étapes
- Echange avec le public
- Conclusion



Les intervenants

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - maître d'ouvrage

- Claire GIRY,
Directrice Générale de la Recherche et de l'Innovation

Ministère de la Santé et de la Prévention

- David SAINATI,
Coordinateur interministériel de la « Stratégie d'accélération santé numérique »

Ministère des Armées

- Pr Guillaume PELÉE DE SAINT-MAURICE, Directeur de l'École du Val-de-Grâce

PariSanté Campus

- Pr Antoine TESNIERE,
Directeur Général du Groupement d'Intérêt Scientifique



L'organisation de la maîtrise d'ouvrage

MESR*, MAÎTRE D'OUVRAGE DU PROGRAMME Porte le projet en lien avec le Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) et signe le contrat de concession du site

PARISANTÉ CAMPUS

Définit le contenu scientifique du programme (recherche, innovation) et anime les activités scientifiques du futur campus

EPAURIF

Assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du programme, sur les aspects immobiliers et programmation. Met en œuvre le volet concertation préalable

PariSanté Campus est un groupement d'intérêt scientifique (GIS) créé début 2021 pour coordonner les différents partenaires publics associés au programme, et articuler au mieux leur coopération, dans le cadre du programme, et notamment leurs relations avec les partenaires privés (grands groupes, start-up). Les opérateurs du GIS sont : l'INSERM, PSL, Inria, l'ANS et le HDH, accompagnés de leurs deux ministères de tutelle, le MESR et le MSP.

* Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Les grands enjeux de PariSanté Campus

The background image shows a modern university campus. A large, multi-story building with a glass facade is the central focus. The building has a curved, cylindrical section on the right side. In the foreground, there is a courtyard area with a white, lattice-like pergola structure. The text "Les grands enjeux de PariSanté Campus" is overlaid on the left side of the image. The overall color scheme is green and white.

Un ensemble d'opérateurs publics en synergie




**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La convergence de toutes les expertises



Recherche

Education

Innovation

Entrepreneuriat

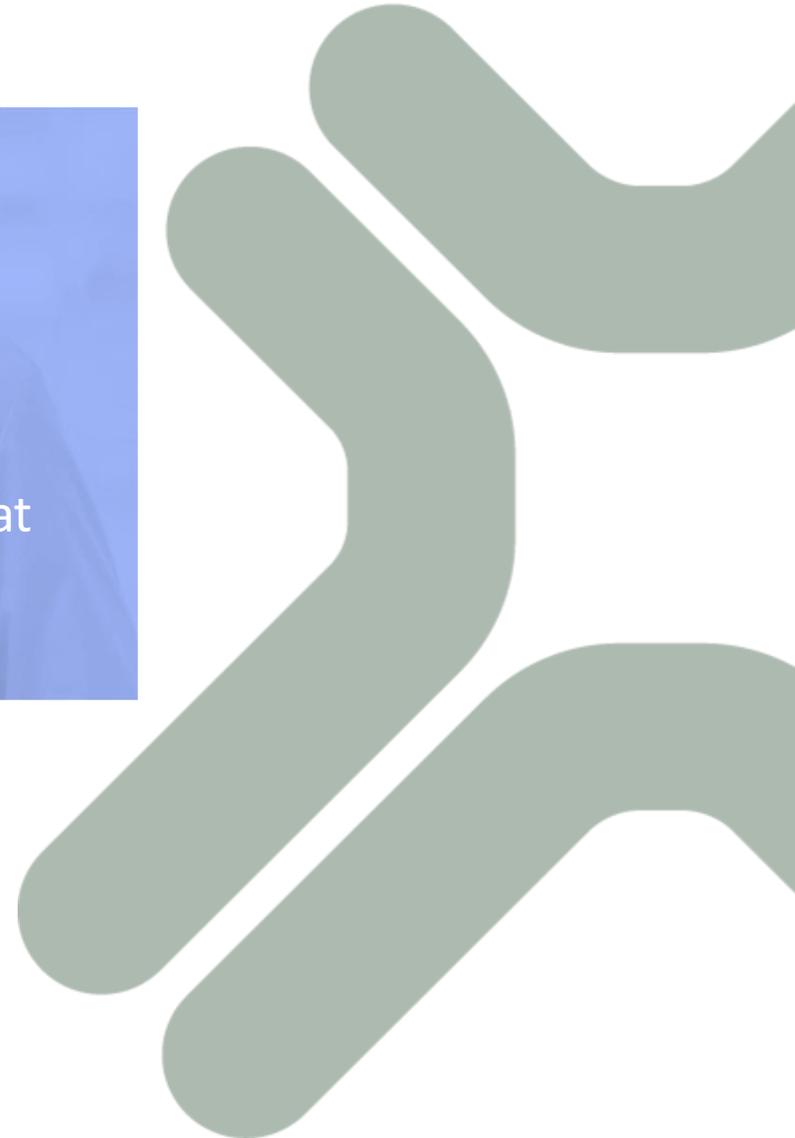
5 Opérateurs
publics

100+
entreprises

3000 +

4 Instituts de
Recherche

Experts sur site



Les programmes publics et privés

Espace de formation, de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat de rang mondial, le programme Parisanté Campus intégrera :

- Une **partie publique** regroupant l'INSERM, INRIA, l'Université Paris Sciences et Lettres, l'Agence du Numérique en Santé et le Health Data Hub.
- Une **partie privée** regroupant des acteurs de l'innovation et de la recherche, des start-ups, des entreprises, ainsi que des lieux de médiation et autres opportunités de diversification immobilière.
- Les surfaces privées seront **légèrement supérieures** aux surfaces publiques.



Les grands objectifs stratégiques



Stimuler la **production** et **l'exploitation** des **données de santé** pour la **recherche** et **l'innovation**



Soutenir la **formation d'excellence** autour de la **santé numérique** et la création de **viviers d'expertises**



Développer des **applications à fort impact économique**, créatrices d'entreprises et d'emplois



Améliorer les **stratégies de prise en charge médicale** et l'efficacité du système de soin **dans l'intérêt permanent du patient**



Les grands enjeux stratégiques

- Permettre des synergies au sein d'un écosystème dispersé
- Faciliter la création de valeur scientifique
- Incarner les grands politiques publiques en santé
- Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat en santé
- Faciliter la création de valeur économique
- Défendre et promouvoir les choix souverains scientifiques, sociétaux et économiques
- Développer la visibilité et l'attractivité internationale
- Rationaliser et optimiser les biens immobiliers de l'Etat et de ses opérateurs



Les projets de recherche envisagés

- Un **large spectre disciplinaire**, des sciences dites « dures » aux sciences humaines et sociales
- Des recherches qui s'appuient sur **des entrepôts de données d'envergure nationale**
- Des recherches ayant recours à des **techniques expérimentales à haut débit**
- Des recherches **analysant et compilant de grandes quantités de données**

A travers 4 instituts de recherche et plusieurs laboratoires au sein de PariSanté Campus

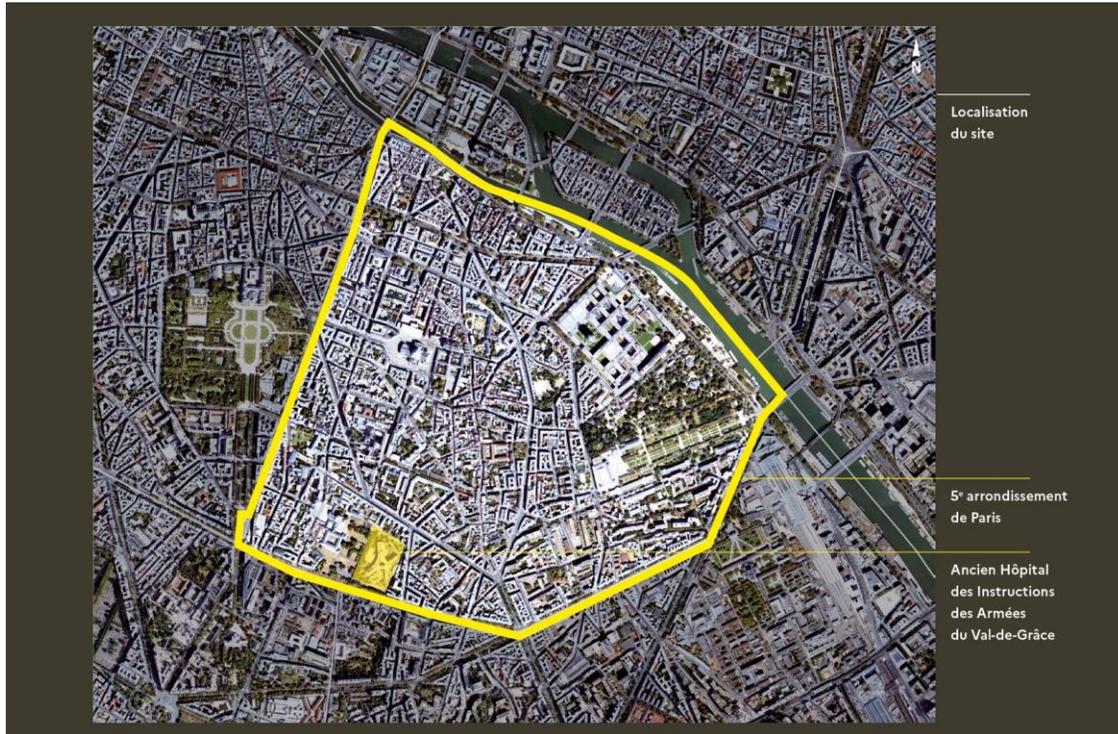


Une programmation immobilière innovante au service du projet stratégique



Le périmètre opérationnel du programme

Transformer l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce



L'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce est situé au 74-78 Boulevard de Port-Royal dans le V^{ème} arrondissement de Paris.

Le périmètre opérationnel du projet

Transformer l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce

- Domaine public de l'État
- Affecté en totalité au ministère des Armées.
- **La partie historique du site restera affectée au ministère des Armées.**
- L'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce, implanté sur **une parcelle de 28 000 m² de surface**,
- Un coût global estimé à 360 millions d'euros (2021)
- Des travaux financés par un contrat de concession



La concertation préalable et la concertation continue



La concertation préalable

- Concertation préalable sous l'égide des 3 garantes désignées par la CNDP
- Période : du 20 septembre au 13 novembre 2021
- Site internet : concertation-parisantecampus.fr
- Rapport des garantes publié le 13 décembre 2021
- Bilan du maître d'ouvrage publié le 11 février 2022

14 rencontres
publiques

136
contributions

560
participants

1500 dossiers
de concertation

85 000
dépliants



Recommandations du bilan

Portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s:

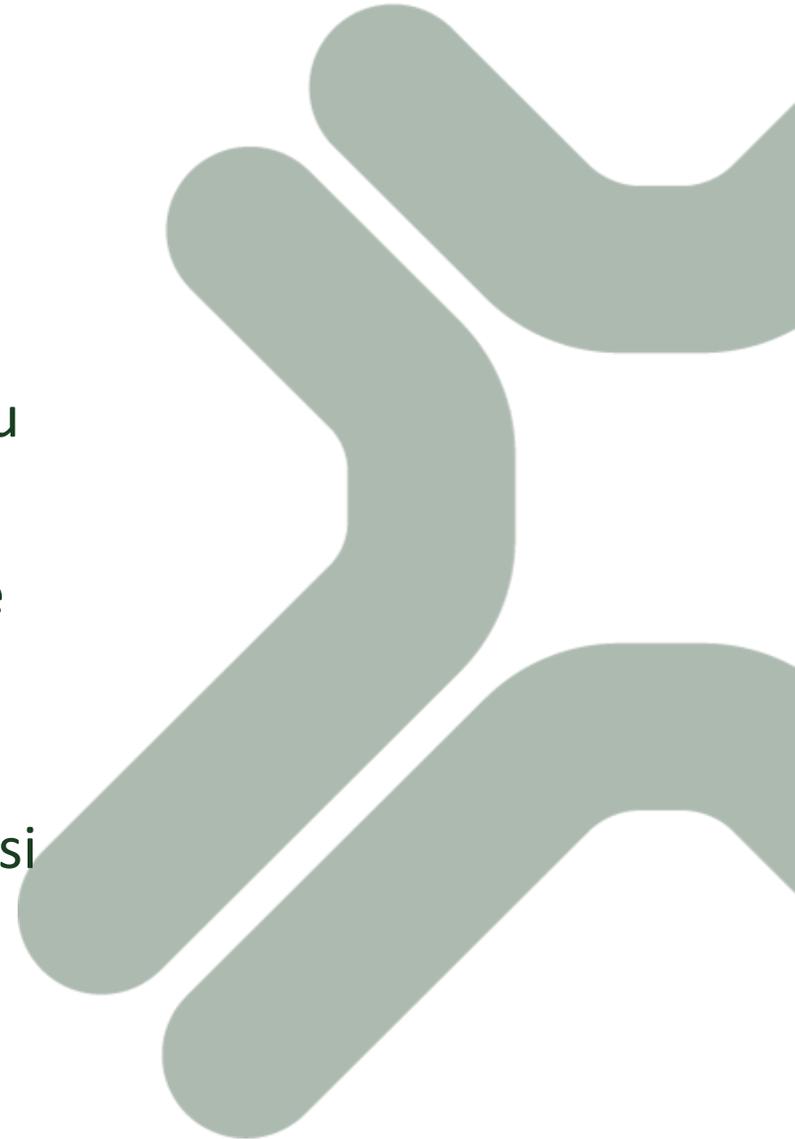
1. Publication de l'état initial de l'environnement
2. Etablir un plan de mobilité
3. Associer la communauté scientifique environnementale aux travaux environnementaux
4. Travailler sur la dimension paysagère du site
5. Intégrer dans le cahier des charges du concessionnaire les avis des parties prenantes et les recommandations des parties prenantes
6. Suivre les engagements pris lors de l'atelier « enjeux socio-économiques »
7. Faire monter en connaissance les parties prenantes et associer régulièrement les riverains, les futurs usagers de Parisanté Campus



Recommandations (suite)

Portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s:

8. Publier le périmètre précis du projet
9. Veiller à une collaboration étroite entre les divers occupants du site du Val-de-Grâce notamment le ministère des armées
10. Organiser des modalités de suivi particulières, en articulant mieux les dimensions des programmes immobilier et scientifique
11. Maintenir le site internet de la concertation actif et ouvert et veiller à répondre aux nouvelles questions et à étudier les observations et poursuivre l'information des publics
12. Expliquer les variables, critères, hypothèses, du scénario choisi
13. Mettre en place un comité de suivi
14. Publier le rapport ainsi que la réponse du maître d'ouvrage



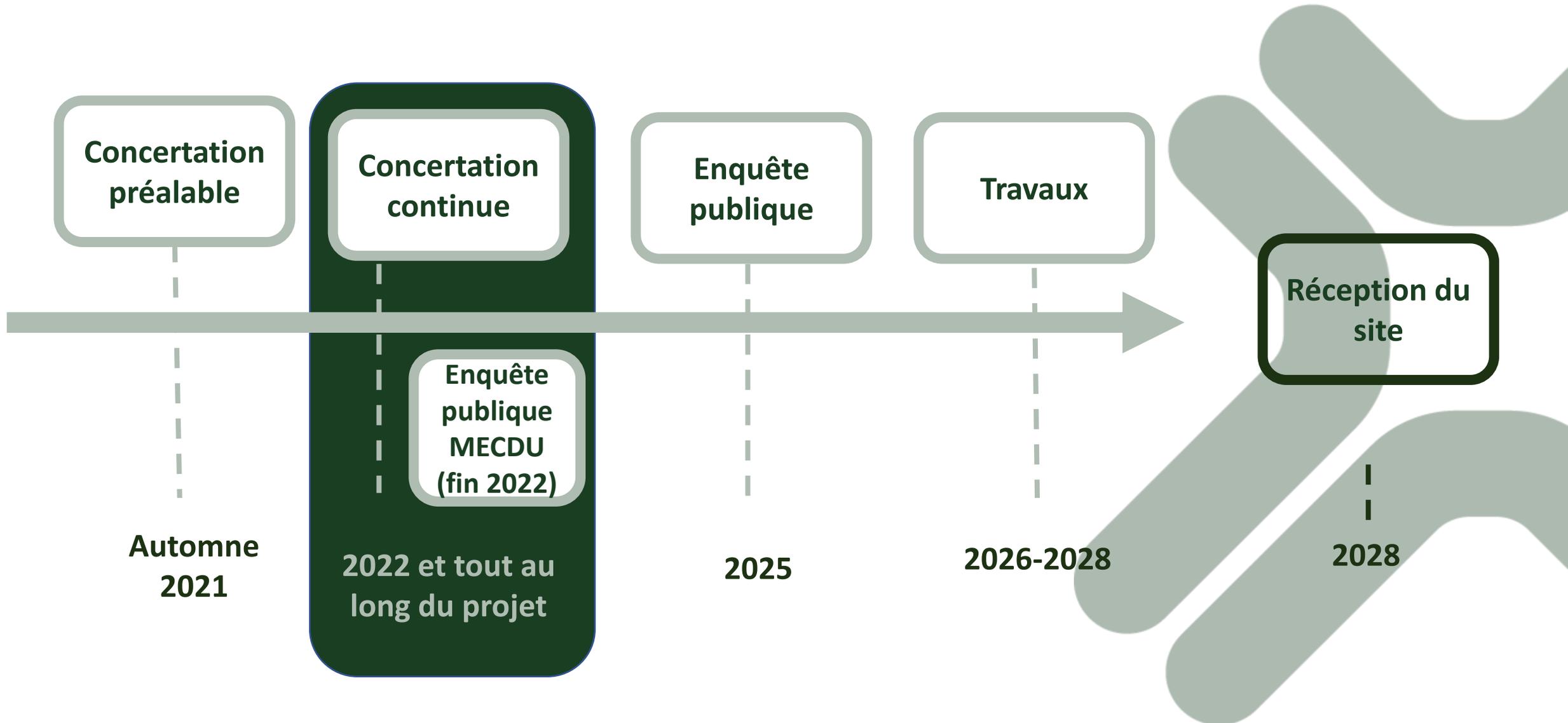
Interrogations complémentaires du public

Points nécessitant des compléments de réponses auprès du public

1. Expliquer la cohérence entre les deux programmes : immobilier et scientifique
2. Justifier l'intérêt du regroupement de différents acteurs sur un seul site
3. Autres partenaires potentiels
4. Jusqu'où sera élargi le tour de table
5. Clarifier le plan de financement avec les répartitions : publique et privée
6. Clarifier l'évolution immobilière du site : extensions, surélévation, démolitions, construction...
7. Eclaircir les enjeux sur les documents d'urbanisme
8. Apporter une réponse claire sur le nombre de personnes sur site et les flux envisagés avec une comparaison avec les mouvements de l'ancien hôpital



La concertation continue



La concertation continue

- La concertation continue jusqu'à l'enquête publique.
- Objectifs :
 - Informer le public sur le projet : état d'avancement, évolutions programmatiques et prochaines étapes
 - Associer le public à la définition du programme Parisanté Campus



Les garantes recommandent au porteur de projet d'organiser des modalités du suivi particulières, en articulant mieux les dimensions des programmes immobilier et scientifique et en veillant aux dimensions territoriale et thématique.



[bilan des garantes]



Nathalie
Durand

Garante



Projet de PariSanté Campus

**Concertation continue
jusqu'à l'enquête publique
(du 2 mars 2022 à 2025)**

Nathalie Durand
GARANTE

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

*Habilitée à prendre des
décisions en son nom
propre*



Created by dDara
from Noun Project

ADMINISTRATIVE

Institution publique



Created by Gloria Maggioli
from Noun Project

INDEPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Created by Nithinan Tatab
from Noun Project

Les interventions de la CNDP

La Commission Nationale du Débat Public défend un droit :

« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.** »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

Débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser, Débattre de ses alternatives

A quelles conditions ?

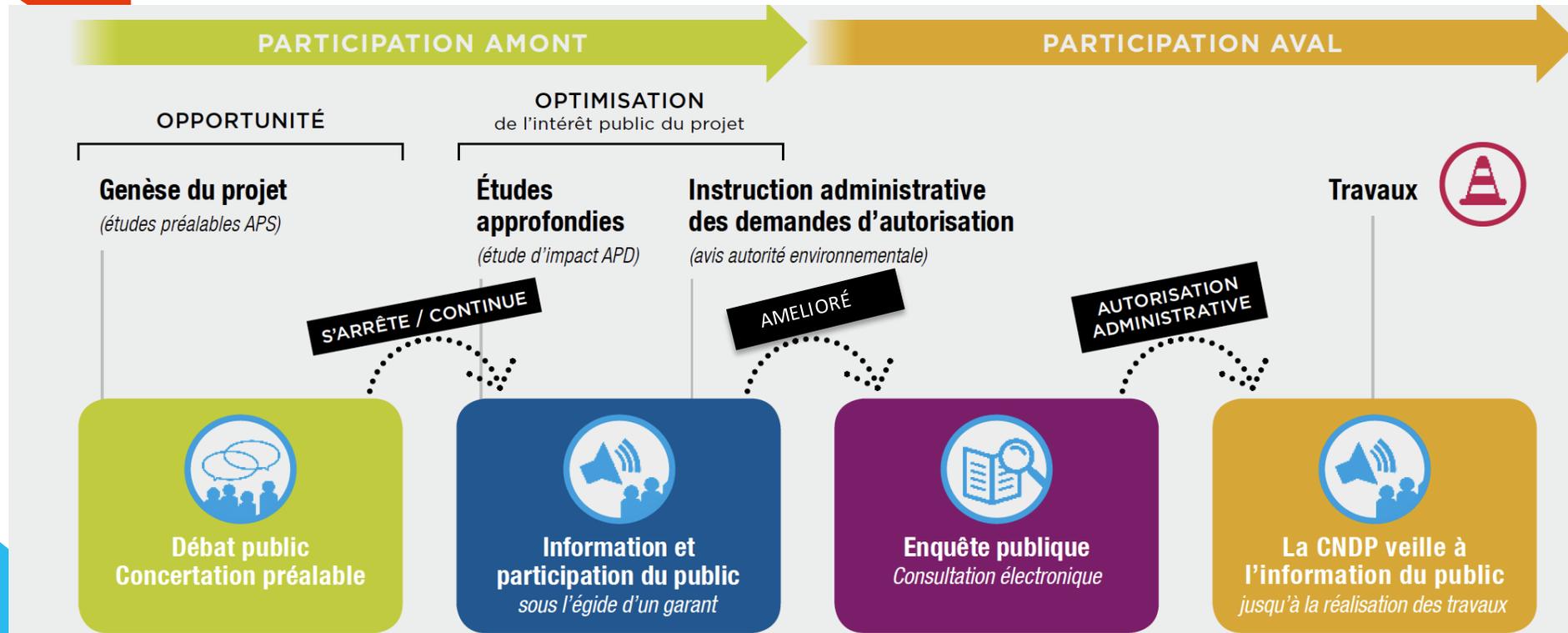
Débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

Permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Concernant le projet PariSanté Campus : De la naissance du projet à sa mise en œuvre



La concertation préalable s'est tenue du 20 septembre au 13 novembre 2021. La concertation continue jusqu'à l'enquête publique.

Le rôle des garantes

La garante ne prend pas partie sur le fond du projet.

Elle est chargée de garantir :

- Les **modalités de participation du public** (par exemple : calendrier permettant la participation la plus large et continue du public, rencontres publiques, outils de participation, etc.).
- La **qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations** diffusées ; dans ce cadre, il peut notamment être demandé à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes.
- Le **contenu et la qualité des outils d'information et de communication**.
- Les **caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public**.
- La **possibilité pour le public** de poser des questions, faire part de ses observations, points de vigilance.
- Le **respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public**.

Le rôle des garantes

Le rôle de la garante pendant la concertation continue :

- **S'inscrire dans un continuum (concertation préalable puis concertation continue)**, suite à la clôture de la concertation préalable et des enseignements tirés de la concertation par le MESRI, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information du public jusqu'à l'enquête publique si le projet se poursuit.
- **Veiller à garantir le continuum de l'information et de la participation du public entre la fin de la concertation préalable et l'ouverture de l'enquête publique.** Les publics doivent pouvoir suivre facilement les étapes d'avancement du projet, y être pleinement associés, tout particulièrement à l'approche de décisions clés devant être prises par le MO, et surtout en être informés régulièrement.
- A chaque date anniversaire (2 mars), **un rapport intermédiaire** sera publié.
- **Un rapport final** sera rendu public, 1 mois après la concertation continue.

Les 6 principes de la CNDP portés par les garantes



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

MERCI

Nathalie Durand

GARANTE

nathalie.durand@garant-cndp.fr

LA CNDP

La concertation continue: échanges avec le public

- **Un comité de suivi**
- **Des réunions publiques biannuelles**
 - **Restitution et partage** des travaux du comité de suivi en réunion publique
- **Des rencontres de proximité** pouvant être organisées notamment sur le marché Port Royal
- **Des webinaires** de présentation du programme scientifique
- **Le site internet au cœur du dispositif** : publication des études, formulaire de contact, invitation aux rencontres publiques, etc.
- <https://www.concertation-parisantecampus.fr/fr/>



Le comité de suivi

Objectifs :

- Présenter régulièrement l'avancement des études et du projet
- Suivre les engagements du maître d'ouvrage
- Créer un lieu d'échanges régulier pour recueillir les attentes du public à l'égard du projet

Composition (environ une vingtaine de membres au total)

3 collèges : citoyens / associations / élus



La concertation continue

Le comité de suivi

Organisation

- Des réunions plénières biannuelles
- Des groupes de travail thématiques au besoin (2 réunions de travail par groupe) dont les thématiques seront validées par la MOA
- Diversité des formats de réunion (atelier, visite, etc.) et des lieux (locaux de Parisanté Campus - 15ème arrondissement de Paris, Mairie du 5ème, etc.)
- Installation prévue à l'automne 2022
- Une charte de fonctionnement sera proposée et discutée lors de la 1ère réunion du comité de suivi.



Le comité de suivi

Appel à candidature

- Tout riverain ou association souhaitant faire partie du comité de suivi peut candidater (environ 10 riverains et 5 associations)
- Si le nombre de candidats est trop élevé, le choix des membres sera effectué par tirage au sort
- Modalités de candidature : par mail et formulaire de contact en ligne

Vous souhaitez faire partie du comité de suivi du projet ?

Candidatez par email avant le 15 septembre 2022 :
contact@concertation-parisantecampus.fr



Echanges avec le public



Avancement du projet et prochaines étapes



Le premier site de PariSanté campus



Une dynamique engagée dès fin 2021

7		Entreprises / PariSanté Campus
6		Entreprises
5	 	Inserm transfert
4		Entreprises
3		Entreprises / INRIA
2		Agence ANRS / Q-bio
1		IPM / Pr[AI]rie
RDC	  	



Interventions de l'écosystème

- Intervention d'une équipe de recherche
- Intervention d'une entreprises implantée sur le site



Avancement du programme de réhabilitation de l'ex HIA



Les principales évolutions du projet depuis la fin de la concertation

- Le périmètre du site
- Les logements
- Les évolutions architecturales
- La programmation
- Les résultats des premiers diagnostics



Vue aérienne de l'ancien Hôpital d'Instruction
des Armées du Val-de-Grâce

Le périmètre parcellaire du projet PariSanté Campus



Périmètre de la parcelle de
PariSanté Campus



L'abandon du programme de logements

Les contraintes identifiées dans les études, à l'issue de la concertation :

- Contrainte patrimoniale
- Avis réservé des participants pendant la concertation préalable
- Contraintes techniques, économiques, fonctionnelles
- Offre de logements existante dans le périmètre immédiat

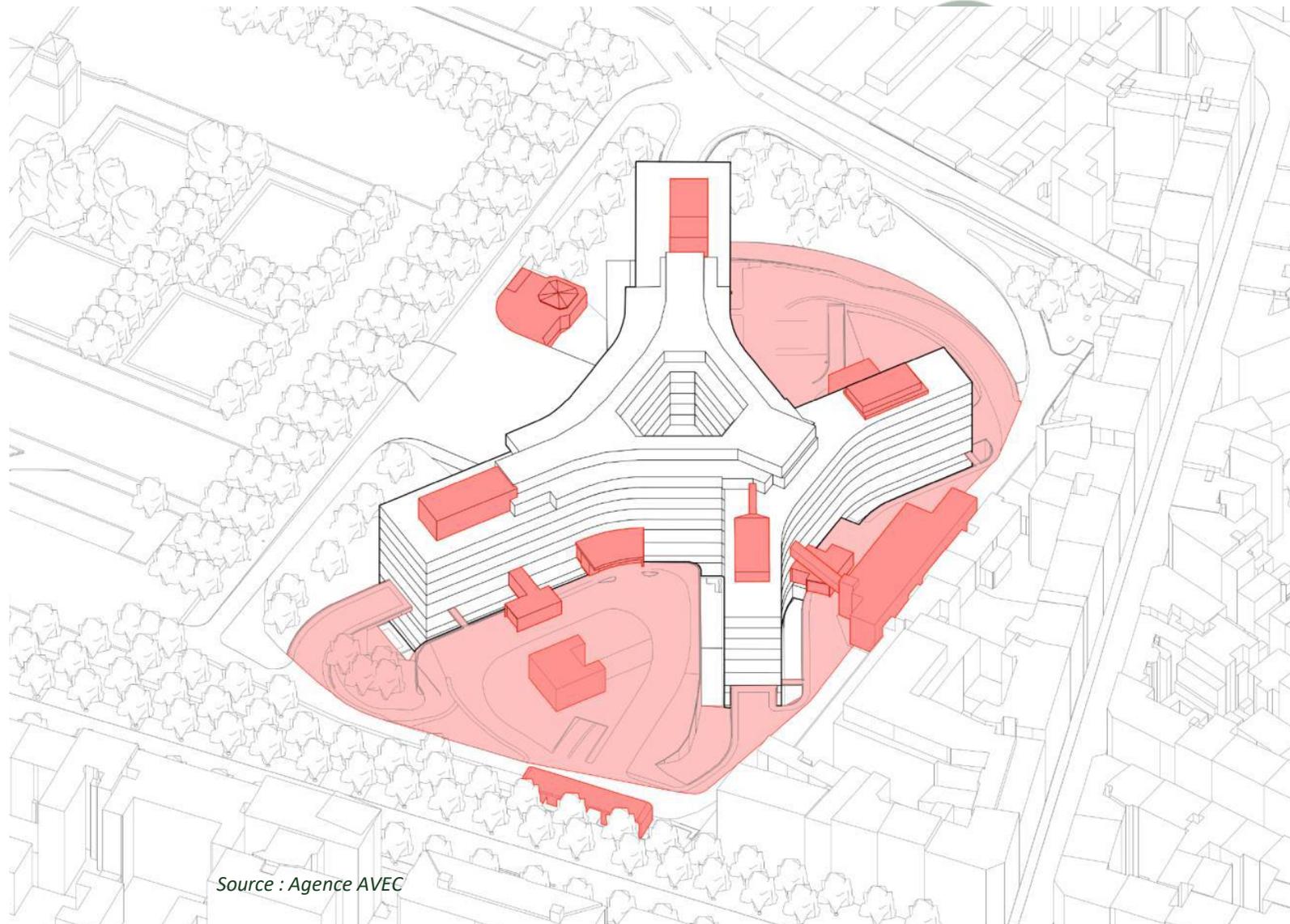
Décision de ne pas réaliser le programme de logements initialement prévu dans le projet



Le projet aujourd'hui

Potentiels d'évolutions architecturales

- La **suppression** des éléments susceptibles de perturber la lecture urbaine et paysagère du site.
- Le curage et la **dépollution** du monobloc (environ 50 000 m² de SDP).



Source : Agence AVEC

Le projet aujourd'hui

Potentiels d'évolutions architecturales

Une 1^{ère} famille d'intervention :

- **Épaississement** et allongement du bâtiment existant,
- **Modification** de l'entresol existant,
- **Optimisation** des parties techniques situées en étages supérieurs afin d'y réaliser des espaces nobles.

Une 2nde famille d'actions correspond à la **construction d'extensions du bâtiment principal monobloc**, poursuivant la compacité du bâtiment et bénéficiant de ses distributions, **non visibles depuis l'abbaye et le boulevard Port-Royal**.



Source : Agence AVEC

- Surélévation
- Allongement / Elargissement
- Modification de plancher
- Rénovation lourde
- Construction neuve

La programmation publique

Espaces de travail - bureaux/paillasses sèches

Les espaces de travail de type bureaux pouvant à la fois accueillir :

- Des enseignants – chercheurs et chercheurs
- Des bio informaticiens
- Des ingénieurs support à l'innovation
- Des personnels administratifs : fonction de siège (direction générale, RH, communication, juridique, SI, financier), fonctions administratives liées à l'enseignement



Bureau de chercheurs



Bureau de chercheurs

La programmation publique

Locaux d'expérimentation

- **Pr[AI]rie**: a pour ambition d'être l'institut de référence international en intelligence artificielle. Grâce à son large éventail de disciplines, allant des sciences dures aux sciences humaines, PRAIRIE pourra à la fois contribuer à des avancées significatives en IA, résoudre des problèmes concrets et former des chercheurs comme des entrepreneurs.
- **Q-BIO** : mener des expérimentations sur de la microfluidique, de l'optique et de la manipulation de bactéries et de levures non pathogènes.
- **Institut Physics for Medicine**: s'appuie sur l'innovation en physique pour créer les outils de la médecine de demain : systèmes d'imagerie et de thérapie, capteurs intelligents en e-santé, etc. Ces outils repoussent les limites de la connaissance médicale et transforment la prise en charge des patients dans tous les champs de la médecine, du cancer aux pathologies cardiovasculaires et cérébrales, pour soigner, par exemple, les valves cardiaques sans chirurgie ou encore détecter de façon précoce la neuro-dégénération.



La programmation publique

Locaux d'enseignement

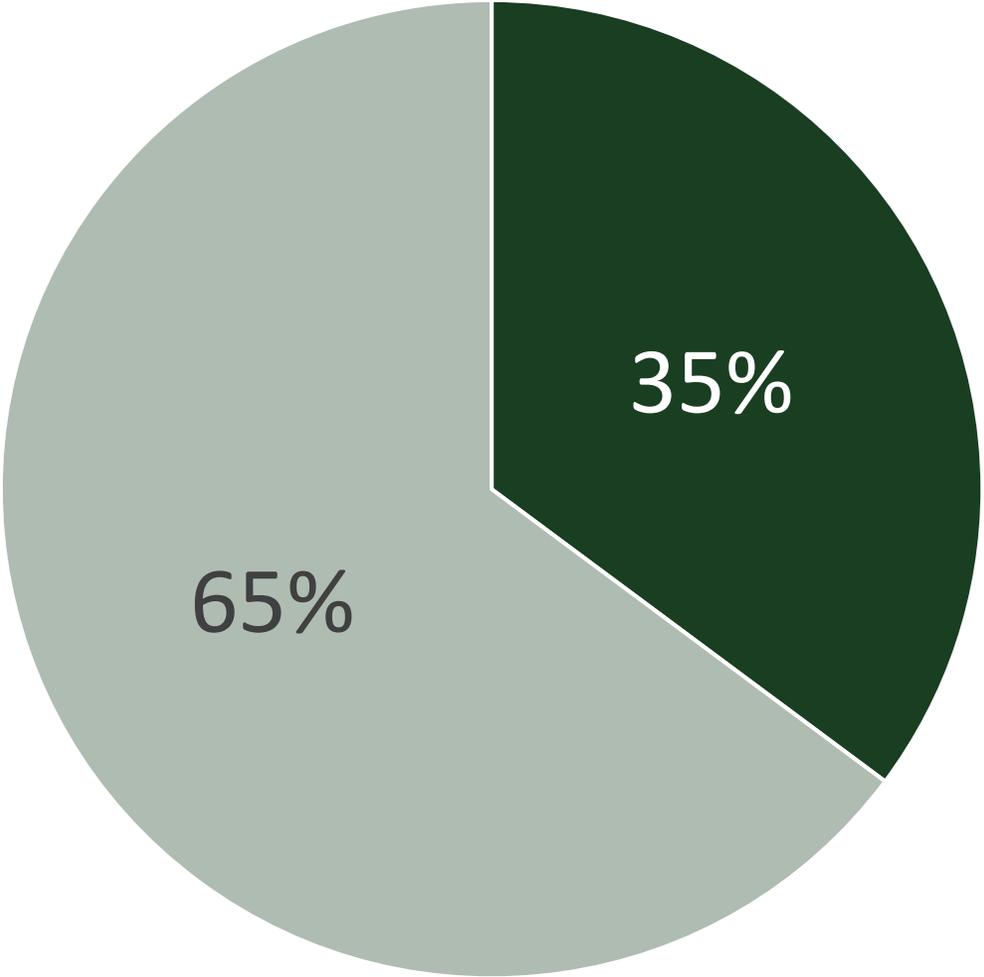
- **Plusieurs programmes d'enseignement en numérique pour la santé** sont prévus sur le site, représentant environ **2 000 étudiants**.
- Les programmes se répartissent entre :
 - **Formations de 1^{er} cycle** : CPES (classe préparatoires à l'enseignement supérieur)
 - **Masters**
 - **Formations continues**



La programmation publique

Répartition prévisionnelle des ETP au sein des entités publiques

Env. 2 000 ETP



■ Fonctions support

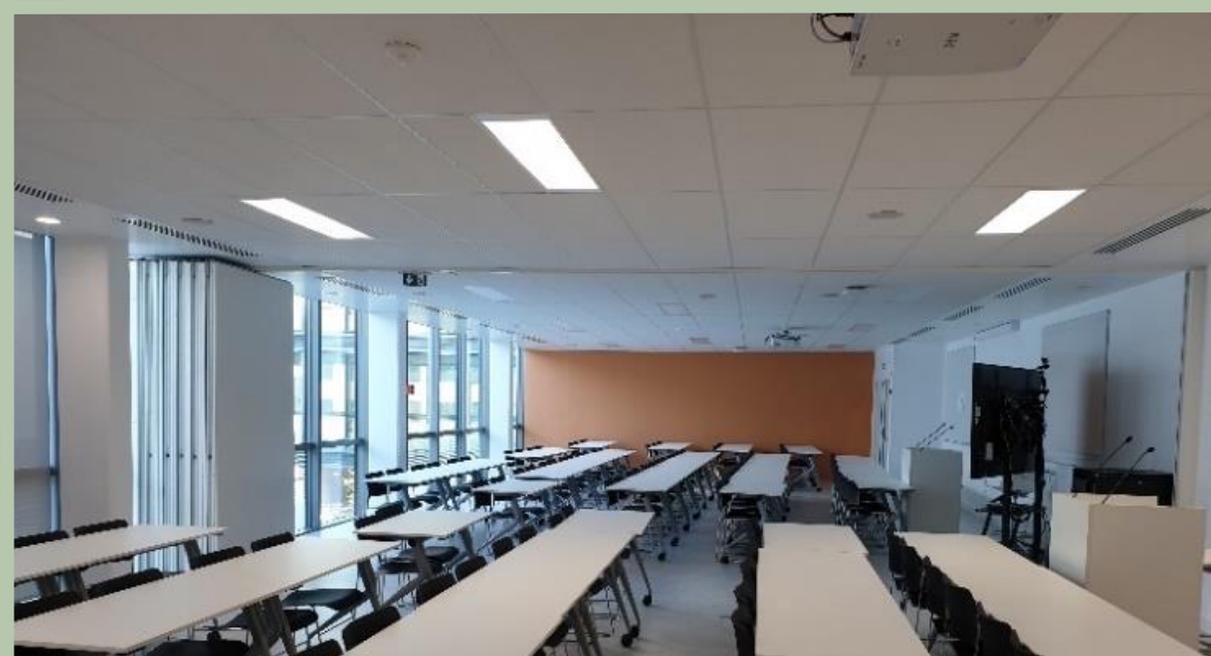
■ Locaux d'expérimentation et expertise



La programmation privée

- Des surfaces réservées à l'accueil des startups et spin off, et de grands-comptes
- Des surfaces réservées à des activités de diversification

Env. 1 500 ETP



La programmation privée: Espaces de médiation collectifs



Conclusions des diagnostics sur le bâti

- **Diagnostic thermique**

- ✓ Performances thermiques très faibles (parois) ou mauvaises (menuiseries)
- ✓ Nombreux ponts thermiques
- ✓ Volets roulants en majorité obsolètes

- **Diagnostic acoustique**

- ✓ Qualité acoustique interne satisfaisante
- ✓ Faible isolement vis-à-vis de l'extérieur
- ✓ Site jugé calme malgré la présence du Boulevard du Port Royal au sud

- **Diagnostic qualité de l'air**

- ✓ Des concentrations
 - en dioxyde d'azote et PM 10 plus faibles qu'en moyenne annuelle
 - en benzène faibles et homogènes
 - en ozone modérées et homogènes
- ✓ Qualité de l'air satisfaisante



Conclusions des diagnostics sur le site

- **Diagnostic faune / flore**

- ✓ Milieux arborés favorables à la nidification, à l'alimentation et aux transits d'oiseaux à enjeux et/ou à la chasse des chiroptères
- ✓ Sur l'emprise des bâtiments, des milieux favorables à des espèces animales protégées de faibles enjeux (Hérisson d'Europe, Lézards de murailles)

- **Diagnostic phytosanitaire**

- ✓ 141 arbres et 30 essences différentes
- ✓ Un patrimoine arboré globalement sain
- ✓ 6 arbres sont en fin de vie et 9 sont à surveiller



PariSanté campus: Prochaines grandes étapes



Les procédures en cours et à venir

Labellisation

- Passage en CNIP en mars 2022
- Avis favorable de la CNIP le 17 mai 2022
- **Publié sur le site internet**

MECDU

- Saisine au cas par cas de la MRAE le 2 mai 2022
- Décision attendue en juillet 2022
- **Publication des études du dossier de saisine en juillet 2022**
- **Enquête publique fin 2022**

Négociation

- Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence au 2^{ème} semestre 2022
- Procédure de négociation à 2 tours pour désigner un concessionnaire (groupement) jusqu'à l'automne 2024



Les études à venir

Évaluation
socio-
économique

Diagnostic acoustique, qualité de
l'air, phytosanitaire, faune/flore,
thermique, approvisionnement
énergétique

Etude de
programmation

- Dépôt du dossier le 21 février 2022
- Contre-expertise en cours et avis SGPI attendu en juillet 2022
- **Publication envisagée en décembre 2022**

- **Publication envisagée en juillet 2022**

- Objet d'échanges pendant la procédure de négociation avec les opérateurs privés.



Echanges avec le public



Conclusion



À venir : le comité de suivi

Inscrivez-vous et candidatez !

+ d'info sur : <https://www.concertation-parisantecampus.fr/fr/>



Merci à tous

